

Hebdo Canada



Ottawa, Canada.

Volume 4, N° 16
(Hebdomadaire)

le 21 avril 1976

Le Canada, l'UNESCO et la politique	1
Femont, ville nordique et tout électrique	3
Accord Canada/Pologne sur la pêche	4
Commerce des produits de l'automobile	4
Médaille d'or à un Canadien	4
Un timbre est consacré à HABITAT ..	5
La pièce d'or des Jeux olympiques ..	5
Doctorats d'honneur	6

Le Canada, l'UNESCO et la politique

Le texte qui suit est extrait de l'allocution prononcée à Ottawa, le 2 avril, par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan J. MacEachen, devant la Commission de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

“...Au fil des ans, le Canada a généreusement aidé les programmes de l'Unesco: dans le domaine scientifique, mentionnons la Décennie hydrologique internationale, l'Homme et la biosphère et la Commission océanographique intergouvernementale; dans le domaine de l'éducation, le Canada appuie les initiatives de l'Unesco en matière de révision des programmes d'études, de formation des enseignants et d'application de la science au développement; dans le domaine de la culture enfin, il participe à des études comparatives ainsi qu'à des échanges d'idées, de personnes, de pièces de musée, d'échantillons pour la recherche, de volumes et de publications. De plus, le Canada participe activement aux efforts visant à clarifier des concepts et élaborer de saines pratiques internationales dans des secteurs tels que les droits de l'homme, l'accès à l'éducation, la collaboration culturelle et la libre circulation des publications.

“Depuis la tenue de la Dix-huitième Conférence générale de l'Unesco, observateurs et commentateurs mentionnent de plus en plus souvent la “politisation” de l'Organisation. Les débats politiques ne sont pas une nouveauté pour les institutions spécialisées de l'ONU. Ce qui est relativement nouveau, toutefois, c'est la prolifération et, dans certains cas, la prédominance des débats politiques qui ne ressortissent pas au mandat de ces institutions. Même si la publicité qui a entouré certaines prises de position de l'Unesco a fait de celle-ci un symbole de “politisation” indue, vous savez sans doute que d'autres institutions spécialisées sont également touchées par l'introduction d'éléments politiques étrangers aux problèmes techniques étudiés. Fait inquiétant, la possibilité de débats politiques, comme ceux qu'on rencontre normalement à

l'Assemblée générale et au Conseil de sécurité, menace d'absorber le plus gros du temps et de l'énergie des réunions techniques, et de saper les efforts qu'ont déployés leurs participants pour s'attaquer sérieusement aux problèmes techniques de fond qui relèvent de leur compétence.

“Tout en déplorant un tel état de choses, il nous faut comprendre que l'impression, selon laquelle de tels débats politiques se multiplient, est accentuée depuis quelques années, par la rapidité et la constance avec lesquelles les nations occidentales se sont retrouvées dans une position minoritaire sur nombre de points soulevés à l'ONU. Les media y font largement écho, parfois en dramatisant.

“J'ai à l'esprit les trois décisions que la Dix-huitième Conférence générale de l'Unesco de 1974 a prises à l'égard d'Israël. L'une d'elles, vous vous en souvenez, concernait la demande d'adhésion d'Israël au groupe européen de l'Unesco. Or, cette demande a été rejetée malgré l'appui du Canada. La presse, par ses reportages dramatiques, nous a malheureusement donné l'impression qu'Israël avait été expulsé de l'Unesco, alors que cette question, comme vous le savez, n'a jamais été soulevée.

“Les deux autres décisions portaient sur l'adoption, après de longs débats, de deux résolutions concernant Jérusalem et les territoires occupés. Le gouvernement est d'avis que l'Unesco et les autres institutions spécialisées n'ont pas été créées et ne sont pas mandatées pour discuter de questions politiques de cette sorte, et prendre des décisions relatives à de telles questions. Dans le cas précis du Moyen-Orient, il est évident que les vastes problèmes politiques en cause ne peuvent pas être adéquatement pris en compte par un organisme comme l'Unesco dont la compétence se



La pièce d'or des Jeux olympiques
(voir article de la page 5)

limite aux questions à caractère éducatif, scientifique et culturel. C'est pourquoi le gouvernement du Canada déplore publiquement la fréquence des discussions politiques à l'Unesco et l'introduction de questions qui sortent du cadre de ses objectifs proprement dits.

Problèmes financiers

“Au sein de l'Unesco même, nous avons marqué notre désaccord à ce sujet et souligné notre ferme conviction que ces résolutions d'inspiration politique, loin de produire les résultats escomptés, pourraient bien menacer l'efficacité de l'Organisation. J'estimais toutefois que notre réaction devait être mesurée et constructive, et qu'en prenant des mesures plus radicales, nous ne servirions ni les intérêts du Canada ni ceux de l'Unesco. Je suis persuadé que nous avons agi comme il se devait, compte tenu de notre désir de ne pas remettre en question les autres programmes apolitiques valables de l'Unesco. En tant que membre conscient de ses devoirs, le Canada continue de verser ses contributions à temps, conformément au Règlement financier de l'Organisation. Mais comme les États membres ne manifestent malheureusement pas tous le même empressement, l'Unesco est présentement aux prises avec de sérieux problèmes financiers.

“Le directeur général, M. M'Bow, demandait aux États membres, l'automne dernier, de consentir à l'Unesco des prêts sans intérêt. Le Canada ne pouvait accéder à sa demande avant d'avoir exploré à fond d'autres mécanismes de financement, prêts commerciaux y compris, par lesquels tous les États membres devraient contribuer à résoudre les problèmes financiers de l'Organisation dans la mesure de leurs moyens. Compte tenu des circonstances, le premier ministre a donc suggéré au Secrétaire général d'envisager d'autres solutions, de comprimer les dépenses de l'Organisation et d'encourager tous les États membres à verser leur contribution le plus tôt possible.

Pourquoi le Canada s'est retiré de la réunion sur les media

“Cela dit, certains se demandent peut-être si la décision prise par le Canada de se retirer de la réunion d'experts — sur les organes d'information — qui

s'est tenue à Paris en décembre dernier n'indique pas, de fait, un certain durcissement de la position canadienne envers l'Unesco. Permettez-moi de vous assurer que notre décision dans ce cas, ne visait nullement l'Organisation elle-même. Vous savez qu'à l'Assemblée générale des Nations Unies, le gouvernement du Canada et les Canadiens en général se sont vigoureusement opposés à l'adoption de la résolution assimilant le sionisme au racisme. Lorsque la réunion d'experts de l'Unesco a décidé de mentionner explicitement cette résolution dans son programme d'action et de faire la source d'oreille à nos protestations ainsi qu'à celles d'autres pays, il ne nous restait plus qu'à nous retirer. Nos représentants n'ont toutefois quitté la réunion qu'après avoir énoncé clairement nos objections, qui étaient aussi celles de toutes les nations occidentales. Dans des circonstances analogues, nous aurions adopté la même attitude à toute autre réunion d'experts d'une quelconque institution des Nations Unies. Toutefois il me faut ajouter que le fait de revenir continuellement sur la résolution touchant le sionisme, dans certains milieux de l'Unesco, n'encouragera certes pas le Canada à soutenir certains de leurs programmes.

“...L'importance de l'Unesco en tant qu'organisation internationale est soulignée par le rôle qu'elle est appelée à jouer dans l'application d'un certain nombre de dispositions de l'Acte final de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. Le gouvernement est d'avis que ce document, qui a été signé le 1er août 1975 par le premier ministre Trudeau et les chefs de gouvernement des États-Unis et de trente-trois États européens, a enclenché un mouvement allant vers une amélioration générale des futures relations Est-Ouest. En demandant aux États participants de réduire les obstacles qui existent entre eux concernant la circulation des personnes, des idées et des cultures, le document désigne expressément l'Unesco comme étant un organe susceptible d'oeuvrer en ce sens.

“Je suis heureux de pouvoir dire que le Canada a joué un rôle de premier plan à la conférence. Ce faisant, nous avons raffermi notre engagement à l'égard de la culture européenne, source principale de notre héritage, et

contribué à l'obtention des avantages politiques que ce document assure à notre pays et à l'Europe. Je mentionnerai, entre parenthèses, que le Canada suit de près les résultats de la conférence.

“En tant qu'organisation bien établie et dotée d'un Groupe régional qui s'occupe des questions européennes auxquelles le Canada entend s'intéresser activement, l'Unesco peut apporter une contribution durable à la cause de la compréhension et de la confiance entre les gouvernements et les peuples. Chacun des programmes qu'elle entreprend et chacune des conférences qu'elle parraine constituent un nouveau pas sur la voie de la consolidation des liens de coopération que l'Accord d'Helsinki cherche à promouvoir. Les gens qui comme vous, consacrent leur temps et leurs efforts au succès d'une organisation comme l'Unesco renforcent notre espoir commun de voir un monde meilleur...

Les problèmes financiers

“...Pour ce qui est de l'avenir, nous commençons déjà à nous préparer à la Dix-neuvième Conférence générale qui doit se tenir à Nairobi, au Kenya, du 25 octobre au 30 novembre prochains. Point n'est besoin d'insister sur le fait que les contraintes financières auxquelles nous sommes soumis nous obligeront à y envoyer une délégation moins importante, mais non moins efficace, que lorsque les Conférences générales se tiennent au siège, à Paris. Je suis sûr que vous approuverez notre décision.

“Mon ministère, en collaboration avec d'autres organismes publics intéressés et la Commission canadienne pour l'Unesco, entreprendra bientôt l'étude des documents dans lesquels l'Unesco définit la planification de ses programmes à court et à long terme, ainsi que ses ressources et besoins financiers...

“Étant donné notre préoccupation, au sujet des problèmes financiers de l'Unesco, je puis vous assurer que la délégation canadienne scrutera le budget attentivement...

“Je suis, tout comme vous, fier que le Canada soit toujours parmi les premiers États membres de l'Unesco à verser sa contribution annuelle. Grâce à votre concours actif et fécond, nous sommes également fiers d'appuyer notre contribution financière par une participation sincère aux activités de l'Unesco.”

Fermont, ville nordique et tout électrique



Mont Wright à quelque 480 milles (768 km) au nord-est de Québec, est une montagne de fer!... Sous une mince couche de roche, le minerai est là que la compagnie *Québec Cartier Mining* pourra extraire pendant au moins cent ans. Pour ce faire, la compagnie doit inciter les travailleurs à monter vivre dans le grand nord québécois. Pour que ces gens aiment cette vie nordique et pour éviter les continuelles migrations qui nuisent au rendement d'un chantier, la compagnie a décidé d'inciter ses employés à venir habiter près du Mont Wright avec leur famille.

C'est ainsi qu'est née Fermont, la seule ville tout électrique du Québec.

A Fermont, même la station-service est entièrement chauffée à l'électricité! (On nous affirme que c'est la seule dans la province.) Fermont est sans conteste la plus belle ville nordique du Québec. Là, tout a été prévu et planifié pour que, de façon permanente, des hommes, leurs épouses et leurs enfants puissent vivre à une latitude où le froid et le vent rendraient, sans aménagement, toute forme de vie humaine impossible.

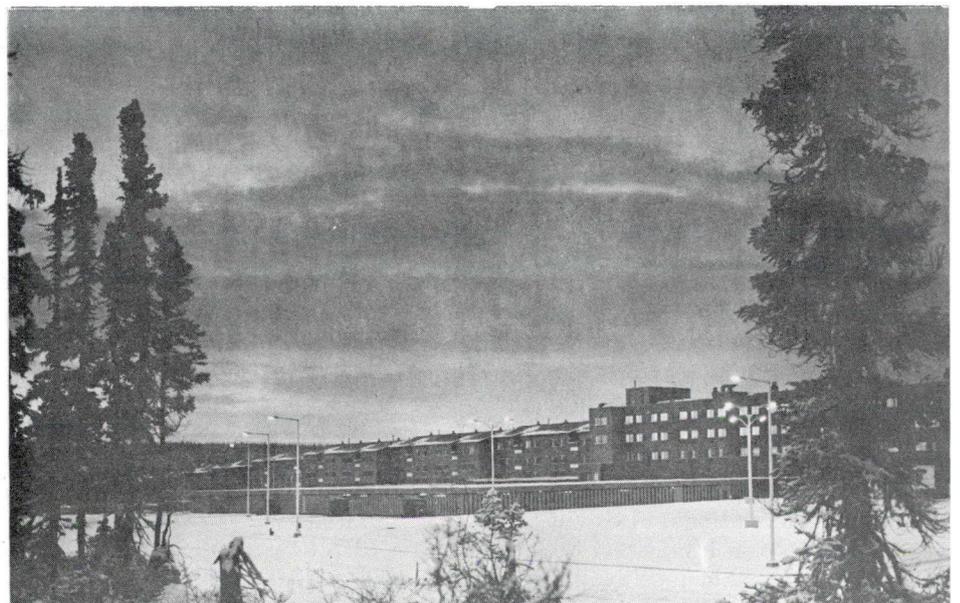
A quelques milles de la montagne de fer, il y avait un lac, le lac Daviault, situé dans la dépression formée par un fer à cheval de collines ouvert en un couloir vers le Nord. Le site semblait parfait pour implanter une ville résidentielle à la condition de couper les vents du Nord qui, à cette latitude, abaissent parfois la température à -100° . Les planificateurs de la cité décidèrent donc de construire un im-

mense immeuble de près d'un mille de long, abritant les maisons de la ville, en barrant la vallée vers le Nord. Cet immeuble, qui a la forme d'une gigantesque pointe de flèche (afin d'orienter les vents vers l'extérieur de la ville), ne pouvait porter nom plus adapté que celui d'"Écran des vents".

Dans l'Écran des vents, sont localisés les services municipaux, les magasins, les équipements sportifs, les écoles, et de nombreux logements. Ainsi, on peut dire qu'au plus froid de l'hiver, 35% des habitants de Fermont peuvent vivre dans l'immense dédale sans avoir à faire un seul pas hors du

bâtiment; vivre par -100° sans manteau, sans chapeau, sans bottes...

A Fermont, les maisons sont toutes semblables...: magnifiques. Elles coûtent environ \$50 000 à la compagnie qui selon un plan d'achat en 10 ans, à raison d'une centaine de dollars par mois, les offre à ses employés mariés. C'est le nombre d'enfants du couple qui décide de la grandeur de la maison offerte, et cela, indifféremment du rang de l'employé dans la société. C'est ainsi que vers le 53^e parallèle on peut acquérir pour un peu plus de \$10 000 une maison en valant cinq fois plus! Mais cela, à Fermont!



Une vue partielle de l'"Écran des vents", l'immense bâtiment étant impossible à photographier sur une seule image...

Accord Canada/Pologne sur la pêche

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan J. MacEachen, a annoncé le 25 mars la conclusion d'un accord entre le Canada et la Pologne en matière de pêche. L'accord, sous la forme d'un échange de notes signées par M. MacEachen et par l'ambassadeur de la Pologne M. Josef Czesak, entre en vigueur immédiatement. Fondé sur les négociations qui se sont tenues à Varsovie en janvier 1976, et à Ottawa en novembre 1975, l'accord établit des arrangements à court terme concernant la conduite des opérations actuelles de pêche polonaises dans les eaux au large du littoral canadien du Pacifique. Cet accord comprend des dispositions pour l'année 1976 se rapportant aux espèces à pêcher, aux quotas, aux régions fermées à la pêche au-delà de la juridiction canadienne, et aux arrangements coopératifs visant à assurer le respect de l'accord. Il y a aussi une disposition concernant les opérations polonaises d'embarquement et de débarquement.

Les deux parties se sont également entendues pour soumettre à l'approbation de leur gouvernement le texte d'un accord d'une portée plus étendue sur la juridiction canadienne, lequel, s'il est approuvé, permettra aux navires polonais de pêcher, dans les régions où s'étendra la juridiction canadienne, au-delà des limites actuelles de la mer territoriale et des zones de pêche canadiennes, une partie des excédents des ressources nécessaires aux besoins canadiens.

Commerce des produits de l'automobile

Les exportations canadiennes ainsi que les importations de produits de l'automobile en provenance des États-Unis ont atteint des niveaux records en 1975. Les exportations de véhicules automobiles et de pièces ont augmenté de presque 9%, passant de 5 424 millions de dollars en 1974 à 5 903 millions en 1975. C'est beaucoup plus que l'augmentation de 2,5% de 1973 à 1974. Quant aux importations, elles ont augmenté de 18% pour atteindre 7 808 millions. En 1974, la hausse avait été de 15,5%.

Après avoir connu une baisse de 10% en 1974, la valeur des exportations de

pièces d'automobiles ne s'est relevée que partiellement à 2 045 millions de dollars en 1975. Cependant, la valeur des expéditions de voitures particulières a augmenté de 12,5% pour toucher 2 858 millions tandis que celle des camions et autres véhicules utilitaires avançait de 7,5% à 932 millions.

L'augmentation, en chiffres absolus, de 1 180 millions de dollars de la valeur des importations de produits de l'automobile en 1975 fut répartie à peu près également entre les véhicules et les pièces. Si l'on excepte une baisse de la valeur des importations de pneus survenue après une année d'arrêts de travail dans cette industrie au Canada, les importations des autres produits de l'automobile en provenance des États-Unis se sont élevées et maintenues à des niveaux jamais atteints.

On fut témoin d'un contraste frappant dans le comportement des exportations et des importations de produits de l'automobile vers et en provenance des pays autres que les États-Unis. Les exportations ont fait un bond de 88% pour toucher 535 millions de dollars tandis que les importations ont décliné de 2,5% à 689 millions. Le déficit enregistré en 1975 fut de beaucoup inférieur à ceux de 424 millions et de 336 millions les deux années précédentes.

Plus de 80% de la hausse de 251 millions de dollars de la valeur des exportations se rattache au commerce des véhicules. La valeur des exportations de voitures particulières, qui a doublé, se répartissait entre le Venezuela, d'autres pays exportateurs de pétrole du Moyen-Orient, le Japon et des pays de l'Europe de l'Ouest. Les expéditions de camions ont considérablement augmenté vers les pays exportateurs de pétrole, particulièrement vers l'Iran et le Venezuela. Elles ont également augmenté en direction de l'Afrique du Sud et de Taiwan. Les exportations d'autres véhicules utilitaires en Union soviétique et en Yougoslavie ont progressé de plus de 20 millions de dollars.

Les importations de véhicules automobiles en provenance des pays d'outre-mer ont diminué de 47 millions de dollars.

En 1975, il y a eu une légère augmentation de 2% dans le nombre des voitures particulières importées, qui a atteint 679 000 unités. Cette hausse résulte d'importations plus élevées en

provenance des États-Unis, mais elle fut partiellement annulée par une baisse des importations en provenance du Japon, de l'Allemagne de l'Ouest, de l'Italie et d'autres pays. La hausse de 20% du prix moyen des voitures américaines fut quelque peu inférieure à la hausse totale de 23%. La hausse du prix moyen des voitures importées de l'Allemagne de l'Ouest, de la France et de l'Italie dépasse la moyenne globale. Par ailleurs, le prix moyen des voitures japonaises fut de 10,5% inférieur. Le taux de change du yen par rapport au dollar canadien a gagné 2,3% au cours de 1975 comparative-ment à des hausses de 4% du dollar américain et de 9,5% du mark allemand.

Médaille d'or à un Canadien

Un scientifique canadien, le docteur Robert W. Stewart de Victoria (C.-B.), a reçu la médaille d'or Sverdrup, décernée chaque année par l'*American Meteorological Society*.

Donnée en reconnaissance de réalisations exceptionnelles dans le domaine de la météorologie, cette médaille est décernée par un comité international choisi par l'Institut d'océanographie Scripps, de La Jolla (Californie), en collaboration avec l'Université de Bergen (Norvège).

M. Stewart, qui est directeur général des Sciences océaniques et aquatiques pour la région du Pacifique, au ministère d'Environnement Canada, a été choisi pour sa maîtrise exceptionnelle en matière de recherche — pure et expérimentale — sur les problèmes d'interaction entre l'air et la mer et sur la turbulence des couches adjacentes de l'atmosphère et de l'océan.

L'an dernier, M. Stewart a reçu la médaille Patterson de la Société météorologique du Canada pour ses importants travaux au pays.

M. Stewart a aussi présidé le Comité mixte d'organisation du Programme de recherches sur l'atmosphère globale et oeuvré au sein de nombreuses organisations, notamment le Conseil national de recherches, le Conseil international des unions scientifiques, l'Association internationale de météorologie et de physique de l'atmosphère, l'Association internationale des sciences physiques de l'océan et l'Organisation météorologique mondiale.

Un timbre est consacré à HABITAT

Le ministre des Postes, M. Bryce Mackasey, a annoncé l'émission d'un timbre commémoratif de 20 cents consacré à HABITAT, Conférence des Nations unies sur les établissements humains qui aura lieu à Vancouver du 29 mai au 11 juin.

Le timbre dessiné par I.A.R. MacLeod, d'Ottawa, représente le profil d'une ville populeuse se détachant sur un fond de nuages gris et menaçants qui obscurcissent le ciel bleu. Une rose multicolore éclose sur une tige d'un vert éclatant, sortie de la chaussée, symbolise l'espoir qu'inspire encore l'avenir de notre univers surpeuplé.

"Les postes canadiennes sont fières de commémorer cette conférence importante, a affirmé M. Mackasey. La surpopulation et la pénurie de nourriture sont des questions qui soulèvent de grandes inquiétudes dans le monde. Nous espérons qu'un échange d'idées profitable entre les représentants de 125 pays permettra de trouver des solutions pratiques au problème universel des établissements humains."

Raisons de cette conférence

Lorsqu'en 1972, l'ONU s'est réunie à Stockholm pour discuter de l'environnement, la question des établissements humains a surtout retenu l'attention. On en est alors arrivé à des découvertes si consternantes que le Canada a proposé que soit tenue une autre conférence. Ainsi, à HABITAT, qui se tiendra à Vancouver du 29 mai au 11 juin 1976, plus de 6 000 délégués d'environ 125 nations se rencontreront pour assister à une réunion que l'on considère la plus importante dans l'histoire de l'ONU.

Problèmes urgents

La conférence se penchera sur des problèmes de grande envergure. On considère que la population mondiale doublera d'ici l'an 2000, et que, pour la première fois, la population du globe sera plus urbaine que rurale. Les spécialistes nous offrent la vision horrible d'une ville de l'Inde de 30 millions d'habitants. On estime que d'ici 1985 la ville de Tokyo comptera plus d'habitants que le Canada. Partout, de plus en plus de gens souffriront de la faim, de la pauvreté et de



Parmi les sombres nuages qui menacent la ville et la masse humaine qui la peuple, jaillit la fleur de la beauté et de l'espoir.

maladies. La pénurie d'énergie, la famine, l'analphabétisme et la possibilité d'un taux de chômage de 50 p. cent compliquent la question des établissements humains dans les pays en voie de développement. Si la plupart des habitants des pays riches bénéficient d'un logement satisfaisant, ils ne peuvent plus, par contre, être sûrs de trouver la paix et la tranquillité, ni de jouir d'une intimité ou de loisirs créateurs. Ils sont à la merci des accidents de voiture, du cancer et des maladies causées par la pollution.

La majorité des Canadiens sont bien logés, mais ils doivent, eux aussi, affronter certaines difficultés. Si le taux d'accroissement de la population et l'urbanisation continuent, nous aurons besoin de 50 villes de la dimension d'Halifax d'ici vingt-cinq ans. Le tiers de la population pourrait éventuellement s'entasser dans les villes de Montréal, de Toronto et de Vancouver. Parallèlement, nous assisterons au déclin des campagnes: les terres agricoles cesseront de produire et la nouvelle génération émigrera vers les zones urbaines.

C'est pourquoi les délégués, à HABITAT, mettront l'accent sur la recherche et l'échange de solutions pratiques à la crise des établissements humains. On a demandé à chaque nation de filmer quelques-unes de ses réussites intéressantes dans ce domaine. A cette fin, le Canada a apporté son aide à près de 30 pays en voie de développement. En retour, nous croyons que nous retirerons beaucoup de cette rencontre. HABITAT devrait sûrement susciter une attitude positive et conduire à des résultats concrets.

La pièce d'or des Jeux olympiques

Au cours d'une cérémonie qui avait lieu à la résidence du gouverneur général, à Ottawa, M^{lle} Kathy Kreiner s'est vu offrir une épreuve numismatique en or, de la main de M. Jules Léger. Par ce geste, le gouverneur général présentait officiellement la pièce de monnaie olympique en or frappée par le Canada en l'honneur des Jeux d'été 1976.

Selon M. Bryce Mackasey, ministre des Postes et responsable du Programme de la monnaie olympique, M^{lle} Kreiner était tout indiquée, en tant que titulaire de la dernière médaille d'or canadienne aux Jeux d'Innsbruck, pour donner un caractère national à cette présentation.

Peu après avoir reçu sa pièce d'or du gouverneur général, M^{lle} Kreiner a dévoilé une reproduction agrandie de la pièce d'or dessinée par M^{me} Dora de Pédery Hunt, sculpteur-médailleur canadienne de réputation internationale.

L'émission de cette pièce d'or est sensée ajouter 25 millions de dollars aux 100 millions que l'on s'attend de réaliser avec la monnaie olympique en argent pour aider à financer les Jeux olympiques d'été 1976.

De même que pour la monnaie en argent, 3 p. cent de chacune des pièces d'or vendues au Canada sont versés au Trust olympique du Canada, principal dépositaire de l'Association olympique canadienne, en vue de soutenir les athlètes olympiques et le sport amateur dans tout le pays.

Motif et qualité

L'avvers de la pièce de monnaie olympique en or porte l'effigie non couronnée de la reine Elizabeth II. Le revers illustre les portraits en pied de la déesse Athéna et de l'athlète classique. La pièce d'or est frappée en deux qualités différentes à savoir, la qualité "épreuves numismatiques" et la qualité "brillante, hors circulation". Les épreuves numismatiques sont frappées à deux reprises à partir de flans en or soigneusement sélectionnés, de manière à faire ressortir le fini miroitant et le relief mati de chaque épreuve. L'élégance et la finesse de ces oeuvres d'art miniatures en font des objets de prix pour tous les collectionneurs avertis. Les pièces brillantes hors circulation, frappées une

fois chacune, présentent un fond et un relief brillants. La pièce brillante hors circulation possède deux caractéristiques qui la différencient de l'épreuve numismatique, elle est légèrement plus grande et son bord est gami d'un cordon formé de petits grains.

La pièce d'or "épreuve numismatique" à 22 carats est frappée au titre de 91,66 p. cent. Elle pèse 16 9655 grammes (15 5517 d'or pur), mesure 25 mm de diamètre et 1 962 mm d'épaisseur. L'émission des épreuves numismatiques est limitée à un maximum de 350 000 exemplaires pour une distribution mondiale.

La pièce de monnaie olympique en or de qualité "brillante hors circulation" de 14 carats est ainsi définie parce qu'elle possède un fini brillant et qu'elle est vendue à l'état de pièce hors circulation. Elle pèse 13 3375 grammes et contient 7 7759 g. d'or pur; elle mesure 27 mm de diamètre et 1 818 mm d'épaisseur. La pièce de monnaie olympique en or d'une valeur de 100\$ et de qualité brillante hors circulation est en vente jusqu'au 15 juin dans toutes les banques, les institutions financières et distributeurs autorisés, au prix de 105\$.

Quant à la pièce de monnaie olympique en or de qualité épreuve numismatique et d'une valeur de 100\$, elle fait l'objet d'une réservation spéciale par l'entremise des banques et des vendeurs autorisés ou par correspondance directe adressée à:

Monnaie olympique, C.P. 476
Succursale "A"
OTTAWA (Ontario) K1N 8V5

Doctorats d'honneur

Deux Québécois bien connus viennent de recevoir des doctorats honorifiques en droit de l'Université McGill. Ce sont M. Paul Lacoste, recteur de l'Université de Montréal, et Madame Thérèse Casgrain, qui s'est occupée de la promotion de la femme et de sociétés philanthropiques, économiques, politiques etc. pendant plus de 50 ans.

Un physicien, un bactériologiste, un sociologue et un homme de théâtre recevront un doctorat honorifique de l'Université de Montréal au cours de la collation des grades qui aura lieu à la fin de mai.

Progrès saisissants au chantier olympique

En visitant il y a quelques jours le chantier olympique, reporters et photographes sont restés "bouche bée", suivant l'expression d'un journaliste du *Montreal Star*, face aux progrès réalisés dans la construction des installations olympiques. "Progrès saisissants", commente *The Gazette*, quotidien montréalais du matin, tandis que son confrère *Le Devoir* estime "que les Jeux s'ouvriront le 17 juillet prochain dans des conditions que les plus optimistes n'auraient pas soupçonnées il y a quelques semaines encore".

La Presse, quotidien du soir, pense que les responsables de la Régie des installations olympiques "ont toutes les raisons d'être fiers" de l'état des travaux. Quant au *Journal de Montréal*, il titre ainsi le compte rendu de la visite des chantiers: "On multiplie les miracles". Enfin, un autre quotidien, *Le Jour*, relate que les journalistes ont pu vérifier la véracité des propos du ministre québécois responsable de la Régie des installations olympiques, M. Goldbloom, selon qui le retard dans les travaux avait été entièrement rattrapé.

Progression remarquable

La même constatation a été faite par le délégué olympique de France, M. Roger de Groot, qui déclare: "En matière olympique, je n'ai jamais vu des travaux progresser à une telle cadence".

En effet, non seulement l'échéancier, soumis en février à Innsbruck au Comité international olympique,

est-il scrupuleusement suivi, mais, dans certains cas, on est en avance de deux à trois semaines, par rapport à cet échéancier.

Le hall de natation

Dans le hall de natation, le cuvelage du bassin de plongeon est terminé et on a commencé à poser les tuiles. Les tests d'étanchéité sont en cours dans le bassin de compétition, et cela cinq jours avant la date prévue. L'installation des sièges dans les gradins, qui ne devait débiter que le 24 avril, progresse déjà à grand rythme.

Le stade

Quant au stade, l'anneau technique est complété et la pose de la voile mince est pratiquement terminée. Le plancher du stade a été dégagé au début d'avril pour permettre la pose de la pelouse et l'aménagement de la piste qui ceinture le terrain. Enfin, alors qu'il y a quelques semaines encore on envisageait devoir recourir, pour une bonne partie du stade, à une solution de compromis consistant en l'installation de gradins temporaires, il est maintenant acquis que plus de 50 000 des 70 000 sièges prévus seront permanents.

Le vélodrome

"Pour ce qui est du vélodrome, faisait observer *Montréal-Matin*, les cyclistes pourraient s'y amener dès maintenant".

Il s'agit de M. Robert E. Bell, principal de l'Université McGill (doctorat ès sciences); du Père Georges Henri Levesque, dominicain, qui a été notamment, fondateur et premier doyen de la faculté des sciences sociales de l'Université Laval et premier recteur de l'Université nationale du Rwanda (doctorat ès sciences); du docteur Armand Frappier, directeur de l'Institut qui porte son nom (doctorat ès sciences) et du comédien Jean Gascon, fondateur du Théâtre du Nouveau Monde, qu'il a longuement animé avant de diriger le Festival de Stratford, Ontario (doctorat ès lettres).

Hebdo Canada est publié par la Direction de l'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée par Mlle Y. DuSault, rédacteur en chef.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiero de Canadá.

Ahnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel Profil Kanada.